

DIRECTION TERRITORIALE  
NORMANDIE

SNCF RESEAU

38 bis, rue Verte  
CS 11066 - 76173 Rouen CEDEX



Monsieur Olivier BUREAUX  
11 Route de Dieppe  
Président de la communauté de  
communes du Terroir de Caux  
76730, Bacqueville en Caux

Rouen, le mercredi 21 mai 2025

N/Réf. : YY/VP-2025-135

**Objet** : Classement de parcelles du domaine public ferroviaire au sein des plans locaux d'urbanisme intercommunaux

Monsieur le Président,

A la suite de la notification à SNCF Réseau du projet de plan local d'urbanisme intercommunal en cours de réalisation sur votre territoire, mes services ont pu échanger avec les vôtres afin de partager sur sujet essentiel et récurrent relatif au classement, à différents titres, des parcelles du réseau ferré national au sein des PLU(i).

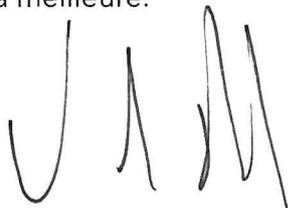
En effet, nous avons engagé une démarche de sollicitation des différents établissements de coopération intercommunale ou communes concernés afin de faire valoir nos contraintes et explorer les voies de déclassements des parcelles du réseau ferré national classées au titre des PLU(i).

Aussi, je vous partage notre souhait de dispenser de classement les parcelles de SNCF Réseau notamment au titre des « Espaces Boisés Classés » (L.113-1 du code de l'urbanisme) et en « Eléments de paysage, sites et secteurs à protéger » (L.151-23 du même code) surfaciques ou linéaires le réseau ferré national.

En effet, ces régimes complexifient nos missions d'entretien et de maintenance en soumettant nos actions de maîtrise de la végétation à des procédures de déclarations préalables voire à des compensations. Cette démarche permet de concilier les impératifs de préservation de l'environnement avec les enjeux de sécurité ferroviaire et de continuité du service public, au service des usagers du transport ferroviaire.

Enfin, je vous avise que, d'une part SNCF Immobilier vous adressera un avis formel à ce sujet et d'autre part qu'une démarche nationale afin de traiter ce sujet est en cours entre SNCF Réseau et les ministères concernés.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la meilleure.

A handwritten signature in black ink, consisting of three stylized, overlapping letters that appear to be 'V', 'P', and 'M'.

Vincent PALIX  
Directeur territorial Normandie